

LISTE D'OPPOSITION "INSPIRE GENAS"

2 ans de procédure et une première décision du Tribunal administratif de Lyon attendue à l'issue de l'audience de ce 20 octobre ou un petit sursis pour les 8 ha du bois du Fort de Genas

Inspire Genas a engagé un recours contre la délibération du 21.09.21 approuvant le partenariat exclusif avec Ginkgo pour la dépollution et l'aménagement du bois du Fort. Inspire compte sur le pouvoir judiciaire pour ouvrir les yeux de nos décideurs politiques qui s'entêtent à abattre les arbres de ce bois malgré la réalité de ce nouvel été caniculaire. Inspire compte aussi sur votre mobilisation pour que l'avenir du bois soit le fruit d'une décision actualisée basée sur des études indépendantes.

Stéphanie Notin et Clément Bichaut
Inspire Genas - www.inspiregenas.fr

LISTE D'OPPOSITION "GENAS ENSEMBLE !"

Face aux enjeux climatiques, face à l'inflation... transformons le transport, il y a urgence !

Certes ces compétences transports sont « CCEL », mais le retard est tel que la mairie de Genas se doit d'être moteur pour donner les conditions de cette transition. Nous demandons l'ouverture d'un chantier genassien pour les modes de transport doux et sécurisés notamment vers « Meyzieu » (accès Tramway, lycée..) et d'un chantier « stations et solutions de covoiturage » (intra-Genas, intra-CCEL et vers la Métropole de Lyon). Notre équipe tient à s'investir dans ce chantier citoyen prioritaire.

Françoise Bergame, Chadia Moustaid et le groupe Genas-Ensemble - www.genas-ensemble.fr

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».